



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Rapports avec les administrés

Question écrite n° 47765

Texte de la question

M. Yves Verwaerde attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur le dispositif qu'il a annoncé en juillet dernier, concernant les créanciers de l'Etat. Aux termes de ce dispositif, tout créancier de l'Etat aurait la possibilité de s'adresser directement au trésorier général compétent pour qu'il lui verse, dans un délai de quinze jours, les sommes qui lui sont dues et qui sont non contestées. Il lui demande si ce dispositif, fort intéressant, a été mis en place et quels en ont été les résultats pour l'année 1996.

Données clés

Auteur : [M. Verwaerde Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47765

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 461